



Le 11/06/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Troyes | Temps de lecture : +/- 45 secondes

## Opération tranquillité vacances à Troyes : sécurisez votre domicile en votre absence

Vous partez en vacances ? **Pensez à sécuriser votre logement grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)**. Ce **service gratuit** a pour but de prévenir les cambriolages et tentatives d'effraction lorsque vous êtes loin de chez vous.

En vous inscrivant à ce dispositif, la **Police Municipale de Troyes veillera sur votre domicile en votre absence**. Des patrouilles régulières seront effectuées aux abords de votre résidence durant vos congés.

Ce service est valable non seulement **pendant l'été, mais également tout au long de l'année** pour chaque absence prolongée. Inscrivez-vous et partez en vacances en toute sérénité !

### **Modalités pratiques :**

#### *Où s'inscrire ?*

À la Police Municipale de Troyes – Hôtel des Sécurités, 14 rue des Bas-Trévois à Troyes. Pour rappel jusqu'à la fin des travaux de la passerelle située devant l'Hôtel des Sécurités, l'accès se fait depuis le boulevard Jules-Guesde en direction du COSEC des Terrasses.

#### *Quand s'inscrire ?*

Avant votre départ en vacances.

#### *Quels sont les documents nécessaires ?*

Il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, des coordonnées d'une personne de confiance à prévenir et pouvant se rendre rapidement sur place en cas de besoin.

### **VOS CONTACTS**

**Ville de Troyes**

**Service relations presse**

06 82 41 69 50

[relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)